

1970 0464

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



199
Distr.
GENERALE

S/9845
19 juin 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 JUIN 1970, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA FINLANDE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Me référant à votre lettre datée du 5 juin 1970 concernant la sécurité des observateurs militaires de l'ONU dans le secteur du canal de Suez qui a été distribuée sous la cote S/9825 comme document du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les vues de mon gouvernement :

La situation que vous évoquez dans votre lettre souligne une fois de plus la nécessité d'accomplir d'urgence un nouvel effort en faveur de la paix au Moyen-Orient. A cet égard, le Gouvernement finlandais ayant fait clairement connaître sa position devant le Conseil de sécurité lorsque celui-ci a examiné la situation au Moyen-Orient en mai 1970, je saisis cette occasion pour réaffirmer cette position.

En ce qui concerne la situation des observateurs militaires de l'ONU dans le secteur du canal de Suez, dont la mission s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour maintenir la paix au Moyen-Orient, le Gouvernement finlandais n'ignore pas que vous faites tout ce qu'il est possible de faire pour assurer leur sécurité personnelle. L'hommage que vous avez rendu à leur courage et à leur dévouement est hautement apprécié.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Finlande
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Max JAKOBSEN